

Dans les coulisses de la fabrique de l'info à FTV :

Témoignage d'un journaliste à France3 en région sur les pressions subies et le dévoiement du traitement de l'actualité

« Hier, j'ai eu un entretien avec « Rouletabille », mon rédacteur en chef, pour préparer de futurs reportages.

A la fin il m'a demandé sur quel statut j'allais travailler, décompte horaire ou forfait-jours. J'ai annoncé officiellement que j'allais opter pour le décompte horaire.

Il m'a alors lu la convention collective ; il m'a d'ailleurs précisé qu'il a du la connaître très bien pour faire face à toutes les situations de la rédaction et **qu'il était plutôt contre, même s'il allait l'appliquer bêtement comme on lui demande de le faire.**

Il m'a donc indiqué officiellement que dorénavant je serai aux 39H sur 5 jours au sens strict parce qu'il n'y aura **aucune heure supplémentaire payée car il n'y a pas d'argent.**

Il m'a donc ordonné de l'appeler tous les matins quand j'arrive, les midis quand je commence et termine la pause déjeuner, et le soir quand je repars.

Ce que je viens de faire ce matin...

Il m'a clairement expliqué que mon choix du décompte horaire aura une implication directe dans les reportages que je serai susceptible de réaliser. **Je ne pourrai plus faire du mag, car ça risquerait de créer des dépassements d'horaire.**

Je ne ferai que des sujets sans risque de dépassement des 39H hebdomadaires.

Ce qui pour moi est une réelle source de discrimination et de frustration.

C'est un vrai moyen de pression sur les salariés !

Enfin dernière directive, quand *j'approche des 39 heures dans la semaine, je dois l'appeler pour avoir son autorisation de continuer de travailler car cela risque de générer des heures sup.*

Il a aussi été très explicite en ce qui concerne ces heures sup.

Pour lui et selon sa lecture de la convention, **les heures sup ne génèrent pas de récupération mais une rémunération supplémentaire donc pas question ne m'en donner.**

Enfin il souligne qu'il n'y a aucune indication sur les pauses déjeuner et sur le fait que je dois être chez moi pour en profiter et avoir le libre choix d'utilisation de mon temps de pause. Pour lui, être en reportage à 100 kms de la capitale régionale – où j'habite - et faire ses 2H de pause n'est pas un problème : à moi de revenir par mes propres moyens chez moi et de repartir sur mon lieu de reportage par mes propres moyens ».

Directives irresponsables et hiérarchie aveuglément zélée

Voilà la traduction concrète, sur le terrain, de l'interprétation fallacieuse de la direction et des encadrants des rédactions de FranceTV de l'application du décompte horaire (ici 39h sur 5 jours) :

- 0 heure supplémentaire acceptée, 0 récupération,
- pression et chantage sur les journalistes pour leur imposer le forfait-jours par une modification conséquente de leur organisation du travail, dans le fond et la forme),
- discrimination entre les salarié-e-s dans le traitement de l'information,
- infraction à l'accord d'entreprise et à l'article 29 CCNTJ («les nécessités inhérentes à la profession ne permettent pas de déterminer la répartition des heures de travail»),
- ignorance des textes juridiques,
- restriction organisée du traitement de l'info avec impact sur le rendu des reportages....

Avec la grève de ce jour qui perturbe de très nombreuses rédactions, la direction ne peut plus faire semblant d'ignorer les conséquences désastreuses de ses choix de management pour le temps de travail, incompatibles avec la mise à l'antenne d'éditions d'information de qualité .

DIRIGEANTS DE FTV, SOYEZ RESPONSABLES, rendez aux personnels les moyens d'exercer correctement leurs métiers au service de nos téléspectateurs !

Paris, le 5 février 2014